

# RÉUSSIR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Maîtriser les étapes du processus d'achèvement jusqu'à l'exploitation de l'ouvrage

1 JOUR, 7 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : TC19

## Objectifs de la formation

Distinguer étape par étape le processus d'achèvement d'une opération de construction de la réception au décompte définitif des travaux

lister les opérations techniques et des documents à formaliser préalablement à l'achèvement des travaux

Prendre en compte les obligations et les assurances de l'exploitant après la réception de l'ouvrage

## Animée par

- ZIGLIARA Jean-Louis  
Chef du secteur ressources et méthodes,  
DIRECTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET ARCHITECTURE, VILLE DE PARIS

## Public concernés

- Maître d'oeuvre et architecte ; Ingénieur spécialisé au sein d'un bureau d'études ou de contrôle ; Assistant à maîtrise d'ouvrage : AMO DD, OPC, MOD ; Maître d'ouvrage public ou privé ; Bailleur social et promotion immobilière privée ; Entreprise

## Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

## Examiner les missions et obligations respectives des principaux intervenants à l'acte de construire

### L'achèvement du chantier : qui déclare l'achèvement d'un chantier, sous quelle forme et auprès de qui

- Quelles sont les opérations préalables à la réception
- Qu'est-ce que la réception d'un chantier
- En quoi consistent les dernières opérations concernant les travaux
- Que recouvre la notion de « garantie de parfait achèvement »

## Respecter étape par étape le processus d'achèvement d'un chantier

- Pour chacune des notions présentées ci-dessous, les stagiaires seront amenés à identifier le contenu des documents, leur structuration et les conditions de leur transmission :

- Dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage (DIUO)
- Archivage des documents
- Décompte final
- Fiche récapitulative de fin d'opération
- Libération des garanties financières
- Déclaration d'achèvement des travaux
- Certificat de conformité
- Décompte général et définitif des travaux (DGD)

---

## Identifier les points de vigilance lors de l'exploitation de l'ouvrage

- À quel moment et sous quelle forme se fait la remise de l'ouvrage à l'exploitant
- Quelles sont les assurances après réception auxquelles l'exploitant doit souscrire
- Quelles sont les obligations réglementaires de l'exploitant
- Quels sont les vérifications et les contrôles périodiques auxquels est soumis l'exploitant

---

## Dates

Paris	Lyon
22/05/2023	22/05/2023
18/09/2023	
15/11/2023	

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

